



ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

CONTEXTE :

En 2017, le titre professionnel ECSR viendra remplacer le BEP CASER comme formation obligatoire et suffisante pour toute personne souhaitant occuper la fonction de moniteur au sein d'une école de conduite.

PERSONNES CONCERNÉES :

Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences à la fonction d'enseignant de la conduite ou de la sécurité routière.

PRÉ-REQUIS :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat, ...) ou justifier de 3 ans d'expérience à cette fonction (VAE).

Posséder des qualités de communication et d'écoute.

Posséder le permis B.

DUREE :

Formation composée de 910 h de formation en centre, deux périodes de 140 h de stage en entreprise et 70 heures de préparation et déroulement d'examen.

Soit un total de 1260 heures (la durée globale pourra être diminuée en fonction du positionnement préalable).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Permettre l'accès à la profession d'enseignant de la conduite routière.

Pouvoir préparer des actions de formation pour tous publics en se conformant au Référentiel en vigueur.

Animer ces actions dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route.

Favoriser leur prise de conscience des enjeux du développement durable.

Initier l'apprenant à une technique de conduite économique et respectueuse de l'environnement.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos, des exercices, des études de cas.

Questions / réponses.

Alternance d'apports théoriques et partage d'expériences des stagiaires et du formateur.

Mise en situation dans un véhicule adapté.

Exercice en atelier de travaux sur des thèmes sélectionnés.

DISPOSITIFS DE SUIVI :

Feuille d'émargement - Attestation de stage individuelle.

VALIDATION DES ACQUIS :

Examen du titre professionnel d'ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE, réalisé sous forme de passage indépendant des deux CCP composant le titre et d'un entretien final de validation.

Les conditions de l'examen sont conformes au référentiel de certification en vigueur.

DISPENSATEUR DE FORMATION:

Formateurs diplômés et reconnus compétents

DIRECTEUR PEDAGOGIQUE:

Jean-Luc LAZARI

CONTENU DE LA FORMATION :

L'ENVIRONNEMENT DE LA SECURITE ET DE LA CONDUITE ROUTIERE

La politique de la sécurité et de la conduite routières

Le cadre de l'activité ECSR

L'automobile : caractéristique technique, mise en conformité et réglementation des véhicules

Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule

LES FONDAMENTAUX SPECIFIQUES A L'ENSEIGNEMENT DE LA SECURITE ET DE LA CONDUITE ROUTIERES

Physiologie du conducteur

Psychologie du conducteur

Notions pédagogiques dictatatives appliquées à la sécurité routière et à la conduite routière

FORMER DES APPRENANTS CONDUCTEURS PAR DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES SELON LE REFERENTIEL EN VIGUEUR

Ingénierie pédagogique appliquée à l'ECSR dans le respect du REMC

Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières

Pédagogie de la conduite sur véhicule léger

Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR

SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES USAGERS DE LE ROUTE A

L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS SURS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation

Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement

Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer